seine-et-marne.fr
LE DÉPARTEMENT

seine&marne 77
LE DÉPARTEMENT

SANTÉ

INAUGURATION D'UNE MAISON DE SANTÉ DANS LA BRIE NANGISIENNE



Le Président du Département de Seine-et-Marne s'est rendu à l'inauguration de la maison de santé de la Communauté de communes de la Brie Nangisienne, samedi 27 novembre. Pour sa construction, le Département a investi 250 000 € dans le cadre d'un contrat intercommunal de développement.

Créé le: 27/11/2021

Freiner la désertification médicale

Jean-François Parigi, Président du Département de Seine-et-Marne, était aux côtés de Yannick Guillo, Président de la Brie Nangissienne, pour inaugurer la maison de santé de la Communauté de Communes de la Brie Nangis sienne. Cette inauguration répond à un réel besoin pour les habitants de la communauté de communes, mais a ussi plus largement pour l'ensemble des Seine-et-Marnais.

« Notre Département doit en effet faire face à un phénomène de désertification médicale importante et qui pose de réelles difficultés à l'ensemble de nos territoires. Bien loin d'être une fatalité, cette situation doit nous i nciter à nous engager davantage, chacun à notre niveau et au-delà d'une simple question de compétence : la sa nté n'est pas une option, elle est un droit fondamental », déclare Jean-François Parigi.

Un soutien départemental

Avec six médecins généralistes, un médecin interne, une orthophoniste ainsi que deux cabinets infirmiers, cette nouvelle maison de santé permet de densifier le territoire en professionnels de santé.

La construction de cette maison de santé a été accompagnée financièrement par le Département de Seine-et-

seine-et-marne.fr
LE DÉPARTEMENT
URL de la page : https://seine-et-marne.fr/fr/actualites/inauguration-maison-de-sante-dans-la-brie-nangisienne

Marne dans le cadre de sa politique contractuelle. Premier partenaire des collectivités locales de Seine-et-Marn
e, le Département est fier d'avoir mobilisé 250 000 € pour la construction de ce projet.



*« Nous consacrerons du temps, de l'énergie et des moyens conséquents pour renforcer
es actions menées dans le cadre du Pacte Santé 77, et le faire évoluer pour répondre au
mieux aux besoins et aux attentes de chaque territoire ».*

Jean-François Parigi, Président du Département de Seine-et-Marne

RETOUR EN IMAGES

+